



Vernayaz, le 17 mai 2013

ValEole
c/o SEIC-Télédis SA
Grand Hôtel
1904 Vernayaz

COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

Parc éolien Grand Chavalard (Charrat-Saxon): la plupart des oppositions émanent de Fully!

Les administrations communales de Charrat et Saxon l'annonçaient tout à l'heure, 261 oppositions ont été déposées sur Saxon, 229 sur Charrat, dans le délai de mise à l'enquête du parc éolien Grand Chavalard. Cependant, seules 137 émanent des communes concernées, soit un peu plus de 2% de la population. Pour ValEole, qui s'attendait à une «volée d'oppositions», c'est une profonde satisfaction.

Un mois après la mise à l'enquête publique du plan d'aménagement détaillé (PAD) du parc éolien du Grand-Chavalard, qui prévoit 5 éoliennes en tout, 3 à Charrat et 2 à Saxon, les administrations communales ont annoncé ce matin avoir enregistré 261 oppositions sur Saxon, 229 sur Charrat, mais 160 communes aux deux. Pour ValEole, société porteuse du projet, c'est un résultat satisfaisant. Comme l'annonçait son président Bernard Troillet dans Le Nouvelliste il y a peu, c'est une «volée d'oppositions» qui était attendue. Or, compte tenu du fait que 58,5% des oppositions proviennent d'autres communes que celles concernées, ce sont seulement 2,1% de la population de Charrat et Saxon qui ont manifesté leur refus du projet.

Pour comparaison, une commune vaudoise dans un cas similaire avait enregistré début 2011, pour la mise à l'enquête d'un parc de 7 éoliennes, pas moins de 1700 oppositions, 680 issues du village, soit un pourcentage de 14,8%. A noter que toutes les oppositions pour ce projet ont été levées il y a quelques jours par le Département de l'intérieur du canton de Vaud, donnant ainsi le feu vert au parc éolien.

Onze communes en faveur de cette énergie propre

«A travers le parc Grand Chavalard, le débat sur la pertinence d'une production éolienne en Valais est désormais lancé, opposants et UDC ayant clairement affiché depuis plusieurs semaines leur désapprobation dans la presse, explique Bernard Troillet, et des députés ayant déposé cette semaine une interpellation à ce sujet au Grand Conseil. Rappelons cependant qu'en étant actionnaires des sociétés ValEole et RhônEole, onze communes du coude du Rhône ont affirmé leur engagement positif en faveur de cette énergie propre, durable et dont les infrastructures sont démontables et recyclables à 98%.»

A noter également la réponse du conseiller d'Etat Jean-Michel Cina cette semaine à l'interpellation: «En application du Concept pour la promotion de l'énergie éolienne, le Conseil d'Etat a pu désigner propice le site du projet de parc éolien Grand Chavalard, lorsqu'il a constaté que le périmètre proposé pouvait raisonnablement accueillir un nombre d'éoliennes suffisant pour produire au moins 10 millions de kWh

(10 GWh). En outre, il a été vérifié que les autorités locales soutenaient le projet.» Le parc produira en réalité 34 GWh, si les 5 éoliennes prévues sont installées.

Le tourisme éolien, une chance pour la plaine maraîchère

Qui pouvait prédire, au moment de bétonner le fond du val de Bagnes puis de le noyer, que demain le barrage de Mauvoisin constituerait, au-delà d'un formidable outil de production électrique, un lieu de tourisme et même de culture à travers des expositions de photographies?

Les éoliennes, les expériences le montrent, déclenchent elles aussi un phénomène d'attrait touristique. Et si la plaine fruitière et maraîchère valaisanne changeait son regard et se mettait à innover?! Nul doute qu'un pavillon agritouristique au pied d'une éolienne – dans laquelle les visiteurs pourraient monter – trouverait son public. Balades à vélo dans les vergers, cueillette, cours de jardinage, etc.

Exporter l'éolien – comme le vin – un choix économique

En 2011, les transactions mondiales dans le domaine des énergies renouvelables ont progressé de 40%, et la Suisse se positionne en 6^e place de ce classement. Peut-on dès lors arguer, comme l'ont fait certains milieux, du fait que la production d'électricité verte doit se borner uniquement aux autres cantons, sous prétexte que l'hydraulique suffit? Oserait-on suggérer de limiter la production de vin en Valais sous prétexte que nous produisons suffisamment pour nos besoins, alors que de nombreuses caves investissent depuis des années pour développer leur secteur d'exportation? En novembre 2012, la Suisse comptait 32 éoliennes, 16 dans le canton de Berne, 5 dans le canton du Jura, 4 dans celui d'Uri, 3 en Valais, etc. ⁽¹⁾ Comme d'autres cantons, qui ont pris conscience de ce potentiel, le Valais a également une carte à jouer.

Le Valais, unique formateur en Romandie de spécialistes en énergie et techniques environnementales

L'énergie nucléaire, tout le monde s'accorde sur ce point, ne constitue pas un choix d'avenir. Et ce non seulement en raison des risques inhérents à la production, mais également par le problème insoluble de la gestion des déchets radioactifs. Or aujourd'hui, la Suisse importe de l'électricité en hiver et en exporte en été. ⁽²⁾

L'énergie éolienne, considérée par les experts comme l'énergie renouvelable la plus prometteuse, permet de produire essentiellement en automne et en hiver.

Le domaine des énergies renouvelables constitue véritablement un secteur économique à part entière, et le Valais est une terre propice à leur développement. Preuve en est l'exclusivité romande obtenue par la HES-SO Valais Wallis pour la nouvelle filière de formation «Energie et techniques environnementales», dont le lancement est prévu à l'automne 2013. Plusieurs centaines d'étudiants sont déjà attendus, futurs collaborateurs d'un secteur en plein essor.

(1) <http://www.suisse-eole.ch/uploads/media/Eolestat-CH-20121126.pdf>

(2) <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/08/01/pan.html>.

Contacts:

Bernard Troillet
président du Conseil d'administration de ValEole SA / 079 221 08 52

Paul-Alain Clivaz
resp. du Dpt Energies renouvelables du Groupe SEIC-Télédis / 079 277 36 79